

D'assurer un plus grand équilibre dans la répartition démographique et dans la création et la répartition des richesses entre les régions du pays et à l'intérieur de celles-ci.

Monsieur l'Orateur, ces propos sont tirés de l'étude de base sur laquelle le gouvernement fonde depuis quatre ou cinq ans sa politique des transports dans les diverses régions. Je dis sans ambages que la façon dont le ministre et le gouvernement interprètent la politique dans ce domaine a un effet diamétralement opposé. Les politiques du gouvernement en matière de transport, ou leur absence, nuisent sérieusement aux efforts tentés pour réduire les disparités économiques régionales. De plus, le sentiment d'isolement qui existe souvent en dehors des grands centres urbains ne fait qu'accentuer le problème de l'unité nationale.

L'autre jour, à Halifax, je me suis senti obligé de dire que le comité des transports n'était pas venu dans les Maritimes uniquement pour examiner l'ensemble du système de transport, mais aussi pour éprouver l'unité nationale. J'expliciterais cette déclaration dans mes commentaires cet après-midi. Ce n'est pas seulement ce qui se passe dans la province de Québec qui met à l'épreuve l'unité nationale. Il est temps de se rendre compte qu'il existe d'autres problèmes, des problèmes économiques, des problèmes d'inégalités régionales qui compromettent l'unité nationale. Essentiellement, c'est avec beaucoup de regret que j'accuse directement le ministre actuel. Peut-être que son ancien secrétaire parlementaire voudra s'asseoir et laisser le ministre m'écouter; je suis certain que les habitants du Canada atlantique l'apprécieraient.

Des voix: Bravo!

M. Forrestall: Lors de la dernière conférence des premiers ministres des Maritimes et du ministre de Terre-Neuve responsable des Transports, le ministre nous a dit que nous étions en train de gaspiller de l'argent à organiser les transports du Canada atlantique. Dans le confort de l'île du Prince-Édouard, il a déclaré quelque chose du genre et je veux citer un passage du communiqué publié après la réunion du conseil des premiers ministres des Maritimes qui a eu lieu à Charlottetown, les 7 et 8 février 1977. Je cite un passage de la page 2 du communiqué, vers la fin du paragraphe qui concerne les transports:

M. Lang, M. Morgan et les premiers ministres des Maritimes conviennent en principe que la meilleure façon d'améliorer le transport-voyageur serait d'accorder une aide spéciale aux services d'autobus et aériens de la région, et en modifiant ensuite les services ferroviaires actuels.

Je termine là la citation. Elle n'est pas prise hors du contexte. Ces choses se passaient en février. Il y a à peu près deux semaines, le comité des transports, après beaucoup d'essouffement, s'est rendu dans la région atlantique pour tenir des audiences sur les services de transport-voyageurs. Les audiences ont commencé un lundi à Halifax. Monsieur l'Orateur, le jeudi qui a précédé l'ouverture de ces audiences, le ministre—ce n'était sans doute pas le ministre des Transports; sans doute y a-t-il eu un communiqué conjoint; répondant à mes questions à la Chambre, le ministre m'a dit que le rapport que j'avais entre les mains représentait ses vues personnelles, celles de ses conseillers, celles du conseil des premiers ministres des Maritimes et celles du premier ministre de Terre-Neuve qui avaient parlé par l'intermédiaire de leurs ministres des Transports ou leurs représentants . . .

Une voix: C'est vrai!

Politiques des transports

M. Forrestall: Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, au moins, avait rendu public le contenu du rapport final d'une étude sur le transport universel des voyageurs dans la région atlantique, daté de mars 1977. Il est intéressant de noter que ce rapport a été rendu public trois ou quatre jours avant le début des audiences du comité des transports à Halifax par le comité fédéral-provincial des consultants en matière de transport dans la région atlantique—je devrais peut-être dire des «insultants»—le groupe IBI, associé à la firme ADI Limited et la Development Planning Association, quel que puisse être leur nom.

Cette étude, monsieur l'Orateur, exposait clairement et de façon irrévocable la position du ministre actuel et du gouvernement sur le transport des voyageurs entre les différentes régions des provinces Maritimes et entre les différentes régions du Canada. La tâche du comité des transports était de trouver le meilleur mode de transport pour les voyageurs de la région atlantique. Son mandat était d'étudier les modes de transport existants, dont les chemins de fer, et de présenter un rapport. Ce que je dis, c'est que, par l'intermédiaire du conseil des premiers ministres des provinces Maritimes, de M. Morgan ou du prétendu comité fédéral-provincial des transports dans la région atlantique, le gouvernement a imposé une conclusion au comité, en lui demandant de la justifier. Comment les gens des provinces Atlantiques peuvent-ils rester les bras croisés et voir non seulement les travaux du comité des transports faussés par ce genre d'action mais encore les travaux de la Commission royale d'enquête sur les transports, dirigée, au nom de la population canadienne, par M. Sullivan de Terre-Neuve? On s'est permis de juger d'avance le travail de cette commission, celui du comité des transports ferroviaires sur les services-voyageurs et du comité permanent des transports et des communications, avant qu'ils ne quittent Ottawa la semaine dernière pour se rendre dans la région de l'Atlantique. On a tiré ces conclusions hâtives parce que le ministre des Transports s'est avisé de son vaste pouvoir pour rouler les pauvres gens comme nous dans les provinces de l'Atlantique. C'est un mot révoltant et je ne l'aime pas, mais j'aime encore moins penser que j'ai été roulé par le ministre, le gouvernement et ses conseillers. Ils savaient exactement ce qu'ils voulaient et ils ont engagé des experts pour ratifier et justifier leurs décisions.

● (1730)

Certaines des conclusions appuyant la position du ministre des Transports sont tellement périmées, insatisfaisantes et totalement inacceptables qu'elles ont déjà suscité la colère et le mécontentement de centaines de résidents des Maritimes. Elles ont également suscité la colère de groupes organisés des Maritimes qui déclarent que les chiffres et les données utilisés sont inexacts.

Je le répète, le 25 mai, le ministre a déclaré en réponse à une question piège posée par un député de l'autre côté—et cela arrive souvent—qu'on allait accorder aux provinces de l'Atlantique environ 125 millions de dollars pour réparer le gâchis dans le domaine des transports.

Une voix: La belle affaire!

M. Forrestall: La belle affaire, en effet. Les députés n'ont pas besoin d'en savoir plus long sur le transport des voyageurs dans les provinces de l'Atlantique. Le ministre des Transports s'est fait son idée à ce sujet. Il nous a offert 125 millions de dollars, soit 100 millions pour améliorer les routes, 20 millions